



PROJET EDUCATIF « LES PETITS LUTINS »

SOMMAIRE

<u>PREAMBULE</u>	3
<u>I. L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN</u>	3
<u>II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE</u>	4
<u>A. L'équipe éducative</u>	4
<u>B. Les locaux</u>	5
<u>III. L'ACCUEIL</u>	6
<u>A. L'accueil de l'enfant</u>	6
<u>La Familiarisation</u>	6
<u>L'accueil journalier</u>	7
<u>Les retrouvailles</u>	7
<u>B. Un accueil adapté</u>	8
<u>La famille en difficulté</u>	Erreur ! Signet non défini. 8
<u>L'accueil de l'enfant en situation de handicap et/ou porteur de maladie chronique</u>	8
<u>La politique petite enfance de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne</u>	9
<u>IV. LES VALEURS EDUCATIVES QUI SOUS TENDENT NOS PRATIQUES</u>	9

A.	Assurer à chaque enfant une sécurité physique et affective	9
B.	L'objet transitionnel	11
C.	La Socialisation	11
D.	L'accès A L'Autonomie	11
E.	Le respect du rythme des enfants	12
F.	Favoriser L'égalite des chances filles /garçons	12
V.	LES ACTIVITES	13
A.	Le jeu libre	13
B.	Du temps pour rêver	13
C.	Les activités encadrées	14
✓	Activités de manipulation	14
✓	Activités d'expression	14
✓	Activités d'éveil	15
D.	Les jeux extérieurs	15
E.	L'enfant qui se fait mal	15
VI.	LE REPAS	16
A.	La section des bébés	17
B.	La section des moyens	17
C.	La section des grands	17
VII.	LE CHANGE ET LA MAITRISE DES SPHINCTERS	18
VIII.	LE SOMMEIL	19
A.	Le groupe des bébés et des moyens	19
B.	Le groupe des grands	19
	Journée type groupe des bébés/moyens	20
	Journée type groupe des grands	Erreur ! Signet non défini. 21
IX.	PARTICIPATION DES FAMILLES AUX TEMPS FORTS	22
X.	CONCLUSION	22
XI.	LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	22

PREAMBULE.

Le projet d'établissement du Multi-Accueil « Les petits lutins » se compose d'un projet d'accueil inclus dans notre projet éducatif et construit par l'équipe et à destination des familles, des partenaires et des stagiaires, et du règlement de fonctionnement.

Le projet éducatif vise à définir les grandes orientations pédagogiques défendues par l'équipe du Multi-Accueil « Les petits lutins » autour de l'accueil du jeune enfant et de sa famille.

C'est un support servant de base de travail dont les valeurs définies permettent de donner du sens à tout acte réalisé. Le projet éducatif n'est pas exhaustif. Il est en constante amélioration afin de correspondre à l'évolution des enfants, des familles et des nouvelles pratiques professionnelles.

Pour un accueil serein, il faut être à l'écoute des parents, et entrevoir avec eux ce qu'il est possible de faire pour réguler au mieux les temps de l'enfant dans la structure.

Il s'agit de tisser un lien en tenant compte des limites et de ce que l'équipe peut proposer (moyens matériels et humains de la structure), des exigences horaires des parents et des rythmes de la structure (qui prend et s'adapte au rythme des enfants accueillis). Les temps forts des journées (les repas, les siestes, le goûter...) voire l'espace tout entier s'étaye sur des éléments sociaux, partagés et ritualisés d'une manière au sein de la famille, et d'une autre au Multi-Accueil.

Dans cette perspective, il apparaît nécessaire de proposer à l'enfant un certain nombre de repères auxquels se référer afin qu'il puisse se situer dans le temps et dans l'espace et se construire en tant que sujet.

En accompagnant et respectant les étapes de ce projet, nous proposons un fonctionnement compatible avec la construction psychique, affective et physique des jeunes enfants. Nous leur faisons confiance et nous valorisons leurs compétences.

I. L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN.

Le Multi-Accueil « Les Petits Lutins » est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation des jeunes enfants de 11 semaines à 4 ans. Il veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui nous sont confiés ainsi qu'à leur bon développement global.

L'enfant est au cœur de notre projet. C'est à son propre rythme qu'il progressera et deviendra autonome sous l'œil bienveillant de l'équipe, dans un dialogue permanent avec les parents.

Les différents échanges avec les équipes permettent de mieux cerner les besoins et attentes des familles. Les parents avec l'équipe définiront ensemble les conditions d'accueil les mieux adaptées pour l'enfant en tenant compte des disponibilités de la structure.

Nos valeurs sont en lien avec l'arrêté du 23 septembre 2021 qui donne une base réglementaire à la « charte nationale pour l'accueil du jeune enfant » (p.23).

Le personnel a notamment retenu les principes et valeurs suivantes :

La bienveillance

Ecoute

Sourire

Pédagogie

Egalité

Travail d'équipe

Investissement

Temps d'échange avec les parents

Socialisation

L'autonomie

Unité

Tolérance

Individualité

Neutralité

Sécurité physique et affective

II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

A. L'équipe éducative.

Actuellement, elle est composée d'une directrice et d'une adjointe puéricultrice (également référente santé et accueil inclusif), d'une éducatrice de jeunes enfants de terrain, d'auxiliaires de puériculture, de CAP Petite Enfance. Il y a également un médecin référent qui reste disponible pour toutes questions de santé et qui effectue la visite obligatoire pour les enfants de moins de 4 mois rentrant au multi accueil.

Le personnel est réparti en deux équipes qui fonctionnent suivant des plannings réguliers au sein des 2 structures.

- ✓ Des fiches de poste ont été établies en fonction des différents métiers et responsabilités.
- ✓ Des formations professionnelles sont proposées régulièrement aux agents.
- ✓ Des réunions mensuelles de travail avec l'ensemble du personnel sont organisées en dehors du temps de présence des enfants. Ces réunions permettent un travail cohérent dans l'optique du projet pédagogique et également de réfléchir à de nouveaux projets.

Nous accueillons également des stagiaires au sein des 2 structures.

Le personnel reste soucieux de conserver des liens avec les centres de formations, d'être tenu informé de l'évolution des professions et de pourvoir à l'apprentissage de futurs professionnels de la petite enfance avec bienveillance.

Les stagiaires apportent un regard extérieur, et leurs questionnements occasionnent une réflexion et des échanges sur notre pratique professionnelle.

Chaque stagiaire est suivi par un professionnel (auxiliaire de puériculture ou éducatrice de jeunes enfants) qui officie en qualité de tuteur pendant toute la durée du stage.

A leur arrivée les stagiaires se voient remettre le projet d'établissement. Il est soumis au même secret professionnel au même titre que les agents.

B. Les locaux

Ce projet éducatif est valable pour les 2 bâtiments (Lutins1 et Lutins 2)
L'accueil actuel des enfants se fait sur deux sites différents au sein du parc public de la Commune de Montech.

Le bâtiment des Lutins1 permet l'accueil de 15 enfants :

- La section des « bébés » (2mois ½ à 12 mois) se situe à l'étage.
 - La section des « moyens » (12 mois à 17/20 mois environ) est au rez-de-chaussée.
-
- *Au rez-de-chaussée :*
 - 1 entrée avec vestiaires enfants
 - 1 salle de jeux /repas/activité
 - 1 salle de changes avec 2 plans de changes
 - 1 dortoir/ salle de psychomotricité.
 - 1 aire de jeux extérieure
 - 1 wc adulte
 - 1 local technique/vestiaire agents/ buanderie/stock de marchandises

 - *A l'étage :*
 - 1 cuisine /un coin biberonnerie
 - 1 salle de changes avec 2 plans de changes
 - 1 salle de jeux
 - 1 coin dédié aux repas
 - 1 dortoir
 - 1salle de repos/repasdupersonnel

Le bâtiment des Lutins 2 permet l'accueil de 27 enfants.

La section des grands se divise en 2 groupes : les Aventuriers et les Explorateurs (de 17/20 mois à 4 ans, enfant ayant acquis la marche)

- 1 entrée avec vestiaires enfants
- 1 pièce vestiaire agents
- 1 bureau de la puéricultrice
- 2 espaces salle de jeux
- 2 espaces repas/ Activités
- 1 salle avec 4 plans de changes et WC enfants
- 2 dortoirs de 8 lits chacun
- 2 dortoirs de 6 lits chacun
- 2 toilettes adultes
- 1 bureau de la Directrice
- 1 salle du personnel
- 1 cuisine
- Des locaux techniques (buanderie...)

Chaque section reste autonome dans son fonctionnement et la directrice gère l'ensemble.

III. L'ACCUEIL

A. L'accueil de l'enfant.

Accueillir l'enfant, c'est mettre en place une situation de vie nouvelle tant pour l'enfant que pour la famille.

Accueillir l'enfant nécessite de prendre en compte son histoire, et les relations avec ses parents.

Les professionnels sont là pour établir une relation de confiance basée sur l'échange et le respect mutuel.

Nous soutenons la fonction parentale en laissant aux parents l'initiative des étapes du développement de leur enfant : diversification alimentaire, acquisition de la propreté...

L'équipe est dans la coéducation avec les parents.

Les temps d'accueil sont des moments privilégiés qui favorisent la création d'un lien entre la maison et la structure.

Le premier contact avec la directrice constitue la première étape de la construction de ce lien.

Il se construit ensuite au cours de la familiarisation et chaque jour au sein du multi accueil.

✓ La familiarisation

L'arrivée à la crèche représente un changement dans la vie de l'enfant. Il doit pouvoir se familiariser avec de nouvelles personnes et un nouvel environnement.

La période de familiarisation est obligatoire (même pour de l'accueil occasionnel). Elle se déroule sur une semaine minimum mais peut être prolongée ou modulée en fonction des besoins. La familiarisation tient compte du rythme de l'enfant, de la disponibilité du parent et de l'adulte référent.

Elle s'effectue en douceur et progressivement : dans un premier temps, avec un professionnel référent, afin qu'il établisse ses premiers repères, ce qui facilitera par la suite la séparation.

La relation de confiance s'établit lors des premières rencontres avec le référent de l'enfant. L'observation, l'écoute, le dialogue vont permettre à chacun d'exprimer son ressenti, ses craintes dans un souci de respect réciproque.

Ces temps de rencontre avant l'entrée définitive au Multi-Accueil est requise de sorte que l'enfant et ses parents découvrent la structure, identifient le personnel et se familiarisent avec le fonctionnement.

La première rencontre se déroule avec les parents. Un professionnel les accueille, leur présente les locaux, établit une fiche de renseignements sur laquelle figurent les informations concernant le rythme de vie de l'enfant. Nous pouvons ainsi grâce à ces informations approcher au mieux des habitudes familiales tout en respectant les contraintes de la vie en collectivité.

Au fil de la familiarisation, l'enfant reste au Multi-Accueil sans ses parents une heure, puis deux heures associées à un repas pour petit à petit arriver à effectuer une courte journée.

Le professionnel référent de la familiarisation passe le relai aux autres membres de l'équipe et amène progressivement l'enfant à découvrir le lieu, les adultes et les autres enfants.

L'enfant ainsi mis en confiance, va commencer à explorer ce monde nouveau.

L'objectif visé à l'issue de la familiarisation est que l'enfant puisse aller avec tous les professionnels et éviter ainsi tout effet de dépendance à un seul adulte.

✓ **L'accueil Journalier**

Un professionnel se rend disponible pour accueillir l'enfant qui arrive. Il échange avec les parents afin d'assurer la continuité de la prise en charge pour la journée.

Les informations données sont très importantes et permettent aux professionnels de prendre connaissance de ce qu'a vécu l'enfant lors du temps passé à la maison. Ces informations sont notées sur une fiche de transmission nominative ainsi que dans l'agenda de transmissions partagées par les agents.

Tous les moments forts de la journée passés au Multi-Accueil y seront notés et retranscrits pour le départ de l'enfant le soir.

Dès l'accueil du matin, il est important que le parent mentionne la personne qui viendra chercher l'enfant le soir. Le professionnel peut ainsi anticiper et l'expliquer à l'enfant afin de le rassurer. La qualité du sommeil, du petit déjeuner, si l'enfant a eu de la fièvre ou si un médicament lui a été administré font aussi parti des informations essentielles à connaître pour la bonne prise en charge de l'enfant dans sa journée.

Une fois ces données recueillies, le professionnel accompagne l'enfant vers les jeux afin de l'aider à s'intégrer aux groupes.

Le doudou trouve toute sa place dans ces moments, il assure la transition, le lien physique avec la maison.

Un bon accueil est un travail journalier nécessitant une bonne cohérence d'équipe et l'intégration des parents à la préparation à la séparation et aux retrouvailles car « se séparer c'est aussi se retrouver ».

✓ **Les retrouvailles.**

Tous les soirs chaque enfant retrouve ses parents à sa manière. Certains ne comprennent qu'ils vont quitter la crèche qu'au moment où ils aperçoivent leurs parents, alors que l'adulte s'y est déjà préparé. L'équipe amène l'enfant à prendre conscience de son départ.

Pour d'autres enfants, une fois le goûter passé, l'attente devient difficile car l'arrivée des autres familles annonce un départ qui n'est pas le leur. Ce moment demande à l'équipe une autre forme de travail pour rassurer l'enfant et l'aider à attendre l'heure de son départ.

Le comportement de l'enfant lorsque que le parent vient le chercher, peut également venir de la durée pendant laquelle il a été absent et de son état émotionnel.

Au moment où il retrouve ses parents, l'enfant peut par exemple ne plus vouloir partir, ou va les ignorer, se mettre à pleurer ou se mettre dans une excitation motrice.... Ces agissements peuvent parfois être difficiles à comprendre pour certaines familles. Ces comportements ambivalents chez l'enfant sont le double désir de se rapprocher d'eux tout en restant éloigné.

Notre travail est alors de faciliter ce moment de transition du Multi-Accueil au retour à la maison et de verbaliser le départ à l'enfant. Nous échangeons avec les parents sur les transmissions de la journée, en détaillant les informations nécessaires au bon déroulement de la soirée à la maison de manière à favoriser ainsi une continuité et laisser à certains enfants le temps nécessaire pour mentaliser leur départ.

B. Un accueil adapté

✓ La famille en difficulté

La vie réserve parfois des moments difficiles (maladie, accident, chômage, séparation, isolement...). La famille peut se retrouver désemparée, démunie face à cet événement. La prise en charge de son enfant dans l'urgence vise à atténuer son désarroi. La famille peut se présenter spontanément ou être orientée par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

La Directrice est disponible, écoute la demande, et dans la mesure du possible, propose une solution. Elle transmet à l'équipe concernée les informations nécessaires à la prise en charge rapide de l'enfant.

L'équipe est garante du non jugement et accueillera parents et enfants dans leur globalité.

✓ L'accueil des enfants en situation de handicap et/ou porteurs de maladie chronique.

Le handicap peut être à l'origine d'une maladie chronique ou génétique, d'une atteinte de troubles moteurs et/ou psychologiques ou de troubles sensoriels. Vivre avec une différence constitue une caractéristique personnelle de l'enfant handicapé, il n'en demeure pas moins un enfant comme tout autre, et il doit être accueilli en fonction de sa pathologie.

Selon les cas, la prise en charge des enfants peut se faire avec un Plan Accueil Individualisé (PAI) qui sera établi avec la famille et le médecin traitant. Ce projet qui est validé par la directrice, la puéricultrice, le médecin référent de la structure et la Présidente de la communauté de communes, permet aux professionnels de connaître les difficultés de l'enfant accueilli et les réactions et comportements d'urgence si nécessaire à adopter. L'équipe observe l'enfant et reçoit les consignes pour favoriser son intégration en lien avec le « référent santé et accueil inclusif » (médecin de la structure et la puéricultrice).

La directrice, l'infirmière/puéricultrice sont garantes de sa prise en charge, elles orientent la famille, si besoin, vers des organismes extérieurs (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, Protection Maternelle Infantile, kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien, psychologue...).

Cet prise en charge rappelle le bénéfice de droits identiques à tout enfant : fréquenter, grandir et s'épanouir dans un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant.

✓ **L'accueil en partenariat.**

La PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Le médecin de la PMI en charge du secteur évalue les bonnes conditions d'accueil de l'enfant (nombre et qualification des professionnels, sécurité des locaux, normes d'hygiène...).

Il veille avec la direction au bon développement des enfants, et aborde les difficultés rencontrées par les familles. Il peut proposer des orientations de prise en charge et de soutien (intervention au domicile de la puéricultrice de secteur par exemple) en accord avec la famille.

La PMI peut également solliciter la directrice pour un accueil collectif au sein de notre structure pour les familles dont elle a le suivi selon les places disponibles.

La directrice de la structure et la PMI travailleront en partenariat afin de garder le lien pour échanger autour de l'accueil de l'enfant et de sa famille au sein du collectif.

La CAF et la MSA (Caisse d'Allocations Familiale / Mutualité Sociale et Agricole)

Les caisses sociales dont le but est d'apporter aide et soutien aux familles assurent un accompagnement financier. Leurs politiques nationales se déclinent dans les départements au plus près de la réalité de leurs ressortissants et des structures existantes.

✓ **La politique petite enfance de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne.**

Le Multi-Accueil Intercommunal constitue le lieu d'accueil de la toute petite enfance. Toute collectivité soucieuse du bien-être et de l'épanouissement de sa jeunesse ne peut délaisser ces prises en charges éducatives et sociales.

Le multi-Accueil et le RPE (Relai Petite Enfance) de la Communauté de Communes participent à ce devoir républicain.

IV. LES VALEURS EDUCATIVES QUI SOUS TENDENT NOS PRATIQUES

Aux Petits Lutins nous soutenons l'idée que chaque enfant est libre et autonome, que la présence d'un adulte est rassurante, qu'il faut favoriser les activités au grand air et donner de l'importance aux soins qui lui sont apportés. Des axes pédagogiques que l'on retrouve chez Emmi Pikler, pédiatre fondateur de « la maison » Loczy.

La parole vraie et bienveillante et également celle promulguée par Françoise DOLTO.

A. Assurer à chaque enfant une sécurité physique et affective

La sécurité physique passe par l'achat de matériel et de produits qui respectent les normes en vigueur pour l'accueil du jeune enfant.

La sécurité affective s'installe par la mise en place de repères dans le temps et dans l'espace grâce à une organisation journalière régulière et une cohérence des pratiques au sein des équipes d'une même structure. Elle permettra à l'enfant de le soutenir dans sa séparation avec sa famille.

Nous proposons aux enfants un aménagement de l'espace qui sera adapté et stimulant.

L'enfant retrouvera jour après jour les mêmes objets, les mêmes personnes structurant ainsi des repères sécurisants.

Au sein des lutins 2, les grands sont divisés en 2 groupes de 16 enfants. Chaque groupe a de part et d'autre de la structure son espace de jeux libres, d'activités dirigées, de repas, de coin calme...

Chaque enfant mange à la table de son choix au sein de son groupe. Il dort dans la même chambre à chaque fois qu'il vient, avec les mêmes enfants. Cela instaure une continuité et un repère sécurisant notamment pour les enfants qui ne viennent pas quotidiennement au multi accueil.

Des moments de regroupements journaliers où l'on retrouve la mixité des groupes ont lieu chaque matin et soir de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

Au cours du second trimestre, en fonction des besoins des groupes et des envies des enfants, il est possible de recomposer ces derniers. Cela peut apporter un nouveau dynamisme aux enfants et permet de redécouvrir l'environnement et la place de l'enfant au sein du groupe.

Afin d'accompagner l'enfant au mieux dans son quotidien, les équipes éducatives utilisent deux outils indispensables, l'observation et la verbalisation.

L'observation permet à l'adulte de ne pas intervenir trop hâtivement auprès de l'enfant.

L'observation permet de se rendre compte de l'évolution de l'enfant dans son développement, et dans sa relation avec autrui. Ils adaptent ainsi leurs interventions auprès de l'enfant. C'est aussi un moyen de prévention.

C'est par l'observation que l'adulte va apporter une réponse adaptée aux besoins de l'enfant. En effet, cela lui permet de renseigner et d'interpréter une situation.

Lorsqu'il y a une situation de conflit entre deux enfants par exemple, l'adulte observe comment les enfants résolvent leur problème, intervient par la parole afin de les laisser trouver eux-mêmes les solutions et évite ainsi une intervention arbitraire de l'adulte.

L'équipe privilégie la parole comme outil essentiel à son travail. La parole qui rassure, qui apaise, qui pose des limites et accompagne l'enfant.

A travers la **verbalisation**, l'adulte va mettre des mots sur la situation et les émotions que peut ressentir l'enfant. Cela permet de rassurer l'enfant et la parole donne un sens à ce qu'il fait. Cette parole permet à l'enfant de dépasser certaines situations. Cependant, il faut veiller à ne pas inonder l'enfant de paroles pendant le jeu car c'est un temps pour lui de découverte et d'intégration d'apprentissage.

B. L'objet transitionnel.

L'objet transitionnel, plus communément appelé " doudou " par les enfants et les familles, est un objet privilégié choisi par l'enfant si on lui en laisse le temps. Il est la première possession « non-moi» des enfants.

Il permet à l'enfant de lutter contre l'angoisse et fait le lien entre la maison, la famille et le Multi-Accueil.

Pour garder sa fonction de lier le dedans et le dehors, le doudou doit faire les allers et retours entre la maison et le lieu d'accueil. Sans ses va-et-vient, il perd son intérêt et renforce la discontinuité, la rupture entre les deux lieux. Ainsi, l'enfant pourra retrouver l'odeur de sa maison et se sentir sécurisé lors de moments tels que la séparation mais aussi pendant le temps de repos.

Dans le groupe, le doudou reste à disposition de l'enfant afin qu'il puisse, s'il en éprouve le besoin, aller le chercher afin de se rassurer.

Le doudou doit être conforme aux exigences de la collectivité (pas de couverture, de foulard, de linge...). Les doudous ne sont lavés par la structure qu'en cas de contact avec de l'urine ou du vomi...Sinon nous laissons le soin aux familles de le nettoyer afin qu'il conserve l'odeur de la maison.

Nous suggérons à la famille lorsque c'est possible, d'en avoir un deuxième identique en cas de perte ou lors du lavage.

Un enfant sécurisé, viendra en confiance. L'enfant ne fait pas le deuil de son doudou, il va le désinvestir à son rythme et étendre son intérêt pour le transitionnel à tous les domaines de la connaissance, à la vie en collectivité. Il va développer une curiosité pour un jeu, une comptine, s'intéresser à un enfant....et élargir cette curiosité au monde qui l'entoure.

Il est à noter que certains enfants n'éprouveront jamais le besoin d'avoir un doudou ou une sucette. Il est important alors de ne pas imposer à l'enfant d'en choisir un ni de le choisir à sa place. L'enfant peut aussi décider d'apporter une peluche sur le lieu d'accueil par imitation.

Les sucettes sont rangées dans un petit pot individuel au nom de l'enfant. L'adulte répond à chaque demande et au besoin de succion des plus petits.

C. La socialisation.

La crèche n'est pas uniquement un lieu de d'accueil, c'est un lieu d'éveil qui offre à l'enfant un cadre pour des découvertes et l'apprentissage de la découverte, mais aussi de la communication avec d'autres enfants afin d'entamer un processus de socialisation.

La verbalisation, c'est-à-dire le fait de mettre des mots sur ce que l'enfant peut ressentir l'aide à accepter certaines situations de conflit. Les limites sont importantes pour l'apprentissage de la socialisation, l'enfant prend conscience qu'il n'est pas tout seul et qu'il doit composer avec ses camarades.

L'identité de l'enfant se construit avec la rencontre d'autrui. C'est par contact avec les autres, que l'enfant prend conscience qu'il existe des semblables à ses côtés, différents de lui. Au contact de l'autre, il va apprendre à se connaître, à affirmer son identité afin de trouver sa place au sein du groupe. L'imitation est un moyen pour lui de se construire et de grandir.

Cependant, la vie en collectivité implique des règles sociales. Ces règles pour le tout-petit peuvent être difficiles à accepter. Il doit renoncer à certains désirs et apprendre à patienter pour en réaliser d'autres. Il fait l'expérience de la frustration. Cette frustration (constante dans la vie de l'homme, petit ou grand) doit se canaliser et s'exprimer par la parole.

Afin d'encourager l'apprentissage de la socialisation, le professionnel favorise les échanges entre enfants à travers le jeu, l'imitation. Il valorise aussi les échanges entre enfants (ex : l'enfant qui console un camarade qui pleure ou un enfant qui aide un copain à mettre ses chaussons.)

A la crèche, l'enfant fait l'expérience de la collectivité et de ce fait, engage ses premiers pas vers la socialisation. Toutefois l'enfant au sein du groupe est pris en considération dans son individualité.

D. L'accès à l'autonomie.

« L'enfant qui obtient quelque chose par ses propres moyens acquiert des connaissances d'une autre nature que celui qui reçoit la solution toute faite » Citation d'Emmi Pikler.

Rendre l'enfant acteur de son développement afin de l'encourager sur le chemin de l'autonomie est une démarche de première importance. Pour cela, notre rôle n'est pas de faire à la place de l'enfant mais au contraire de le laisser réaliser ses gestes de la vie quotidienne ou de créer son jeu.

Cela commence par l'aménagement de l'espace (jeux à disposition de l'enfant, matériel adapté à celui-ci). Cet aménagement est pensé pour laisser l'enfant libre de circuler dans l'espace tout en étant sécurisé par l'attitude contenue de l'adulte.

L'adulte doit savoir montrer à l'enfant qu'il a confiance dans ses capacités à trouver lui-même les solutions. Cette démarche lui permettra de prendre confiance en lui et de comprendre qu'il peut résoudre seul certaines situations.

L'équipe travaille également l'autonomie, lorsque l'enfant commence à s'habiller et à se déshabiller seul. L'aide de l'adulte diminue progressivement.

E. Le respect du rythme des enfants.

Chaque enfant est unique, il évolue à son rythme.

L'équipe pédagogique accompagne chaque enfant dans ses découvertes, dans le respect de sa dignité. Par exemple, afin de respecter le rythme de l'enfant, nous ne réveillons pas un enfant qui dort (sauf cas exceptionnel)

Lorsque l'enfant acquiert un rythme de vie régulier, basé sur le respect de son rythme biologique (sommeil, alimentation, développement...) il se sent en sécurité, gagne en autonomie et peut donc apprendre à cohabiter avec les autres en étant prêt à respecter de nouvelles règles de vie en collectivité.

F. Favoriser l'égalité des chances filles /garçons.

Depuis la loi du 08/07/2013, le Ministère de l'Education National rappelle l'importance de la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons au sein des apprentissages.

Dans « Le cadre National pour l'accueil du jeune Enfant » (03/2017) le Ministère des Familles, de l'Enfance et des droits des Femmes insiste sur la lutte contre les stéréotypes de comportements liés au sexe de l'enfant.

C'est pourquoi, au « Petits Lutins », l'enfant se voit proposer des jeux et activités non genrés afin de mieux valoriser et encourager son potentiel émergent et renforcer ses valeurs et attitudes permettant la construction de l'estime de soi.

Nous organisons des espaces où tous les enfants peuvent développer leurs potentialités sensorielles, motrices, cognitives et relationnelles.

Il existe des espaces communs et des espaces privés pour s'isoler, faire ses propres expériences, s'approprier un territoire sous le regard vigilant de l'adulte.

L'équipe sensibilisée à cette approche a intégré la nécessité d'une culture partagée pour les enfants construite au travers d'histoires non stéréotypées et d'activités génératrices d'intérêts sans distinction entre les filles et les garçons.

V. LES ACTIVITES

Jouer est la première activité de l'enfant.

Par le jeu, l'enfant apprend à se connaître, à comprendre, à se structurer, à s'affirmer et à se tester.

Au travers du regard bienveillant et protecteur du professionnel, l'enfant est encouragé à découvrir ses propres compétences sensori-motrices (découverte de la main, se retourner, préhension, premières sensations de plaisir différentes de celles vécues avec son parent...).

L'enfant va d'abord manipuler, puis imiter et ensuite expérimenter.

Chaque enfant a son rythme de développement et son propre centre d'intérêt.

L'adulte peut donner un sens aux jeux, aider l'imaginaire à se développer et ainsi permettre à l'enfant de se construire et découvrir le monde qui l'entoure.

Nous distinguons le jeu libre de l'activité encadrée.

Chaque jour, un tableau dans les sas d'accueil, est complété par l'équipe afin que les familles puissent prendre connaissances des activités réalisées par leur enfant.

A. Le jeu libre.

Le jeu libre est l'activité que l'enfant choisit et mène à son rythme, selon ses intérêts et dont il décide de son plein gré du début à la fin.

Soutenu par le regard de l'adulte, celui-ci se montre disponible et accompagne l'enfant dans ses découvertes. L'enfant se sent rassuré, sécurisé et peut ainsi continuer son exploration. L'adulte se place en tant qu'observateur et veille à ne pas être intrusif dans le jeu de l'enfant.

C'est pourquoi des espaces suffisamment riches et variés sont aménagés dans chaque structure afin que l'enfant expérimente à son rythme ses propres jeux.

La salle principale chez les grands et les moyens est divisée en plusieurs parties où sont aménagés des coins de jeux symboliques (espace dinettes, poupées, jeux d'encastrement, voitures, animaux, espace calme avec des livres et des coussins, espace motricité avec le toboggan). Ces coins permettent à l'enfant de pouvoir jouer seul ou en compagnie de ses camarades.

Dans la section des bébés, les enfants bénéficient d'une salle de jeu où les jouets sont à leur disposition.

Il y a différents jouets qu'ils peuvent expérimenter, emboîter, cacher, mettre à la bouche....

Le jeu libre permet l'enrichissement de l'imaginaire, le partage avec les autres, la frustration et le respect des consignes (prendre soin de l'objet, le ranger...)

Le jeu comporte également des règles et des limites. Le rôle de l'adulte est d'amener l'enfant à en comprendre le sens afin de mieux les intégrer.

L'enfant ne peut pas faire n'importe quoi et l'adulte est là pour lui préciser ce qu'il peut faire ou pas.

La présence éducative de l'équipe doit permettre à l'enfant d'accepter le groupe et ses limites.

B. Du temps pour rêver.

Le multi accueil est un lieu extrêmement fatiguant pour l'enfant. Son rythme n'est pas celui d'un adulte et il faut le respecter. « Ne rien faire » n'est pas négatif, au contraire, c'est un moment utile où l'enfant développe sa créativité et son imagination. Il est donc primordial que l'enfant puisse

avoir du temps pour rêver car observer, se poser et imaginer est une part essentielle dans la construction du développement de l'enfant.

C. Les activités encadrées.

Les activités encadrées se font en petits groupes. L'animation est proposée et non imposée par la professionnelle qui donne des consignes. Si un enfant ne veut pas participer, il a le choix de rester en retrait, d'observer ses camarades, il peut aussi changer d'avis et participer à l'activité.

Les activités peuvent être en lien ou pas, avec la thématique annuelle choisie par l'équipe en début d'année.

Il n'y a pas d'obligation de résultat de la part de l'enfant et nous privilégions la découverte et le plaisir à la productivité.

Les activités présentées aux enfants sont adaptées à leurs capacités en fonction de leur âge évitant ainsi une situation d'échec.

Différents types d'activités sont proposées :

✓ **Les activités de manipulation.**

Cela correspond par exemple au transvasement de pâtes, semoule, eau, modelage (pâte à sel, pâte à modeler, pâte à la maïzena), à la peinture sur différents supports, au doigt, au rouleau, au pinceau, au bouchon, du collage, déchirer des papiers, faire des dessins...

A travers les *activités de manipulation*, l'enfant développe son imagination, sa créativité. Les créations des enfants sont régulièrement affichées afin que les enfants et les parents puissent admirer le résultat.

Cependant, les activités ne sont pas réalisées dans le but de produire un résultat mais dans le but de satisfaire le désir de création de l'enfant.

L'enfant est libre de sa réalisation, il est acteur de ce qu'il réalise, ainsi il peut prendre conscience de ses capacités. L'adulte l'encourage et le valorise dans son effort.

✓ **Les activités d'expression.**

Ce sont par exemple des activités motrices, de la musique, les chansons, la relaxation...

Pour les activités d'expression, l'enfant peut se mettre en scène sur de la musique et peut aussi se mettre dans la peau de personnages (imitation). Cela favorise l'expression des émotions (colère, joie...) et permet de libérer des tensions. A travers les activités de motricité et les chansons, l'enfant élabore son schéma corporel. Il se situe dans l'espace, et prend conscience de ses capacités motrices. Cela enrichit aussi son vocabulaire.

Afin de diversifier les activités d'éveil par une approche en matière artistique et culturelle des partenariats sont mis en place tous les ans :

- ✓ Avec la médiathèque (prêt de livres de littérature enfantine, interventions sur site, mise à disposition des ouvrages pour la manipulation).
- ✓ Avec l'école de musique (éveil musical : travail sur l'écoute, la découverte, l'exploration du monde sonore, de la voix, manipulation des instruments; activité qui favorise l'écoute et la concentration).
- ✓ Autour du langage des signes associés à la parole.

De nouveaux professionnels extérieurs pourront intervenir de manière occasionnelle ou régulière pour enrichir les pratiques et les projets de l'équipe (gym, conteur, cours de yoga...) mais aussi afin de varier les expériences et les découvertes.

✓ **Les activités d'éveil.**

Ce sont par exemple les jeux d'encastrement, jeux de construction, les livres...

A travers le livre et la verbalisation l'enfant peut découvrir de nouvelles choses mais aussi mettre des mots ou expliquer certaines situations qu'il peut vivre (l'arrivée d'un petit frère, l'apprentissage de la propreté...).

En premier lieu dans la découverte du livre, ce qui intéresse le tout-petit, c'est l'aspect tactile, tourner les pages. Puis en grandissant, il découvre l'intérêt du livre à travers les images et le texte.

Pour la section des grands, lorsque le taux d'encadrement le permet, une visite est organisée à la Médiathèque intercommunale et la Ludothèque municipale de Montech. Ce partenariat a pour objectif d'apprendre aux enfants à marcher en ville en toute sécurité, de découvrir un nouvel espace à la fois de jeu et de lecture et de rompre le quotidien du multi accueil. Cela offre un cadre à la découverte de nouveaux supports (cd, livre, jeux).

D. Les jeux extérieurs.

Les jeux à l'extérieur sont primordiaux, ils permettent à l'enfant d'expérimenter des activités qu'on ne peut lui proposer à l'intérieur (courir, jouer au ballon, écouter les bruits extérieurs. Ainsi l'enfant peut se libérer son énergie et décharger ses tensions dans un cadre naturel .

Les grands sortent quotidiennement quand le temps le permet, les moyens autant que possible.

C'est pourquoi nous sollicitons les parents pour habiller leurs enfants de façon adaptée à la saison (bonnet, blouson, gilet, chapeau, bottes, chaussures ...)

L'équipe propose des jeux adaptés aux enfants en mettant à leur disposition vélos, bascules, ballons, dinettes, parcours moteurs ...

Sortir les enfants permet de renforcer leurs défenses immunitaires. La lutte contre la sédentarité fait aussi partie du projet pour prévenir l'obésité. Une activité motrice est préconisée chaque jour.

L'enfant présent dans la structure ne pourra être considéré comme « malade » c'est pourquoi même avec un rhume il lui sera proposé de sortir à l'extérieur avec le reste de son groupe.

E. L'enfant qui se fait mal.

Le principe de précaution est de mise lorsqu'un enfant se fait mal ou pleure.

Les petits bobos sont choses fréquentes au quotidien. L'enfant tombe, se râpe le genou, se fait une bosse ou s'égratigne la lèvre...

A chaque bobo, nous observons son comportement puis nous intervenons rapidement car si sa blessure apparaît minime à l'adulte, l'enfant ne le vit pas ainsi.

La prise en charge de l'enfant commence par la verbalisation de ce qui lui est arrivé tout en annonçant le soin prodigué. La parole qui reconnaît à l'enfant sa douleur et réconfortante de l'adulte, "cicatrise" tout autant qu'un petit pansement ou qu'une crème.

VI. LE REPAS

Manger est un besoin vital, mais aussi un plaisir oral. D'une relation de maternage au repas collectif, l'enfant traverse diverses étapes : le sevrage, la découverte du goût, des odeurs, du toucher, l'apprentissage à la cuillère. Il est important de présenter le repas de façon positive tout en laissant à l'enfant, la possibilité de ne pas aimer, de ne pas vouloir toute la quantité préparée et, à contrario, de ne pas assouvir une réaction d'alimentation excessive. Au sein des deux structures, le repas est abordé en respectant l'âge et la maturité de l'enfant.

Les parents informent les professionnelles de tout changement d'alimentation de l'enfant ou de difficultés diverses (allergies, refus...). L'équipe est à même de donner des conseils, en maintenant le dialogue ouvert. Les agents notent la prise du repas de l'enfant sur sa feuille de transmission afin d'en faire le compte rendu le soir à la famille.

Le temps du repas est un moment de plaisir, d'échange entre les enfants et le personnel, cela représente en premier lieu, un besoin vital. C'est un moment convivial où l'enfant goûte de nouveaux aliments. Ainsi les agents doivent être présents et disponibles au moment du repas.

En aucun cas, nous ne forçons les enfants à manger ou à finir leur assiette, nous les incitons plutôt à goûter les aliments. Le repas doit rester un moment de plaisir et de découvertes, non une contrainte.

Nous n'effectuons pas non plus de chantage alimentaire car l'enfant se verra proposer de l'entrée au dessert et ce même s'il ne souhaite pas manger tous les groupes d'aliments.

C'est aussi un moment d'apprentissage des règles (rester assis, respecter le repas de ses camarades, apprendre à attendre que les autres enfants aient terminé avant de passer à la suite).

La structure propose des menus équilibrés et adaptés à l'âge des enfants qui sont établis par une nutritionniste de la cuisine centrale et qui sont affichés dans chaque structure à la semaine.

Le repas du petit enfant doit répondre à ses besoins nutritionnels. Il est préparé en respectant les conditions d'hygiène (préparation, conditionnement, transport, remise en température).

Le prestataire est une cuisine centrale. Celui-ci respecte dans l'élaboration des menus, les recommandations du P.N.N.S. (Programme National Nutrition Santé).

Les collations de l'après-midi par exemple aux Lutins 2 sont toujours composées :

- D'un produit laitier (yaourt, fromage, petit suisse ...),
- D'un produit fruitier (compote, fruits secs, jus ...),
- D'un produit céréalier (pain, biscottes, gâteaux, ...).

Trois types de menus sont proposés aux enfants, qui tiennent compte de leur âge et de leur développement :

- Lutins 1 : Menu mixé fluide, (C2)
- Lutins 1 : Menu haché, (C3)
- Lutins 2 : Menu « petits morceaux ». (C4)

Dans le cadre de la prévention de l'obésité nous favorisons des aliments sains sans trop de sucres et de graisses.

L'INPES (l'Institut National de Prévention et d'Éducation à la Santé et le REPOP (Réseau de Prévention de l'Obésité en Pédiatrie) invitent les professionnels de la petite enfance à être vigilant sur les bonnes pratiques alimentaires, c'est pourquoi nous ne donnons plus de collation le matin car l'enfant doit arriver en ayant déjeuné.

A. La Section Des Bébé.

Pendant la période de diversification alimentaire, les parents doivent fournir le lait maternisé.

La structure proposera des petits pots en fonction des aliments introduits puis de façon progressive l'enfant passera en repas cuisine centrale. Les boîtes de lait données à la structure devront être non ouvertes. Nous attendons que les parents introduisent les nouveaux aliments. Durant cette étape, les parents indiqueront chaque aliment introduit progressivement sur une fiche prévue à cet effet. Les biberons pour le lait et l'eau sont fournis par les parents également, ainsi l'enfant peut retrouver la même tétine qu'à la maison et le même contenant. Pour les mamans qui allaitent encore au moment de l'entrée en crèche, il est possible de fournir leur lait (dans des conditions rigoureuses d'hygiène suivant le protocole d'allaitement de la structure au préalablement signé). Le sevrage n'est nullement obligatoire et cette relation privilégiée est favorisée

Les enfants prennent le repas en fonction de leur rythme biologique.

Il n'y a pas d'heure fixe, le repas se fait en fonction de l'intervalle nécessaire entre chaque biberon. Lorsque l'adulte s'installe pour donner le biberon à un enfant, il veille à ce que ce soit dans un endroit calme afin que cela soit un moment privilégié.

Pour la prise des repas les plus petits sont installés dans des transats et dès que l'enfant tient assis, il est positionné dans une chaise haute ou dans une petite chaise basse. C'est l'adulte qui donne à manger à l'enfant, en attendant que l'enfant acquière de l'autonomie pour commencer à manger seul.

Les enfants sont nettoyés au gant à la fin de chaque repas.

Les bébés disposent d'un menu C2/ C3 pour le repas du midi et d'un biberon ou produit lacté avec une compote au gouter.

B. La section des moyens

Pour le groupe des moyens, le repas est prévu à 11h30.

Si l'enfant dort à l'heure du repas, il mangera à son réveil. Il en est de même pour le gouter, sauf si le parent arrive alors que l'enfant dort encore.

Les enfants se nettoient les mains, avec l'aide de l'adulte, avec des gants avant et après le repas.

Le repas est un moment individualisé, où l'adulte établit une relation privilégiée avec l'enfant.

Les enfants sont installés à table par petit groupe avec un professionnel par qui se montre disponible.

Il les encourage à manger seuls afin qu'ils accèdent à leur autonomie. Bien sûr, il intervient lorsque l'enfant a besoin d'aide pour terminer son repas en prenant une seconde cuillère pour lui donner à manger par exemple. L'enfant découvre les différentes matières des aliments composant son repas en mangeant dans un premier temps avec les doigts. l'enfant boit dans un bec verseur ou un verre et dispose pour le repas du midi d'un menu C3ou C4 et d'un gouter avec laitage et fruit .

C. La section des grands.

Les enfants vont à la salle de changes par groupes de 8 maximums pour se laver les mains au lavabo. Chaque groupe s'installe ensuite à table.

Un adulte est présent à chaque table pour servir et aider, si l'enfant en a besoin. L'enfant choisit sa place et met sa serviette. Nous lui proposons également de débarrasser son couvert afin de favoriser l'autonomie et la participation à la vie collective.

Lorsque l'enfant est en âge de manger seul, l'adulte laisse faire l'enfant et l'aide à terminer si nécessaire. Il est important pour son autonomie, qu'il soit acteur au moment des repas, que l'adulte ne fasse pas à sa place.

A la fin du repas, chaque enfant se lave les mains et le visage avec un gant de toilette.

Le temps du goûter se déroule de 15h30 à 16h15. Les grands disposent d'un menu C4 au repas de midi et de 3 éléments pour le goûter : un produit laitier, un fruit et un produit céréalier. Ils boivent au bec verseur ou au verre.

VII. LE CHANGE ET LA MAITRISE DES SPHINCTERS.

Les soins corporels sont des moments de relations privilégiées, source de repères, d'échanges au niveau sensoriel, affectif et langagier entre l'enfant et la professionnelle.

La parole accompagne les gestes de l'adulte afin de maintenir une distance, mais aussi de stimuler l'enfant au niveau moteur, découverte et prise de conscience de son corps.

Afin de respecter la pudeur et l'intimité de l'enfant, plusieurs éléments entrent en jeu :

- ✓ Chaque WC est séparé par une cloison,
- ✓ Le professionnel doit être dans une relation individuelle avec l'enfant lors du change,
- ✓ L'équipe vérifie si l'enfant a fait une selle dans l'espace de change et non au milieu de la salle de vie tout en étant discret,
- ✓ Les agents notent sur une feuille le soin effectué à l'enfant et donne des précisions si nécessaire aux parents
- ✓ Les stagiaires qui seront présents sur une période courte ne sont pas autorisés à effectuer un change,
- ✓ Aucun change n'est effectué s'il y a la présence d'une tierce personne dans la salle en dehors du professionnel (parent, visiteur, agent technique...).

Les enfants sont changés régulièrement dans la journée et autant de fois que nécessaire.

Le matériel utilisé est jetable (papier, gant, coton...), les produits d'hygiène et les couches sont et fournis par la structure.

La structure utilise des couches de la marque « pommette ».

Un papier à usage unique est disposé sous le siège de l'enfant.

Quand il y a des urines, le siège de l'enfant est nettoyé au liniment et coton et à l'eau et au gel moussant avec gants jetables quand il y a des selles. Une pâte à l'eau ne sera appliquée que si nécessaire.

Un mouchage par sérum physiologique pourra être effectué au maximum 2 à 3 fois dans la journée.

La prise de température se fait par voie auriculaire en priorité ou frontale. Si elle doit être effectuée par voie anale, nécessite une autorisation écrite de la part du parent .

Pour les plus grands, c'est le début de l'autonomie corporelle : nous l'encourageons dans son désir et plaisir à faire « tout seul », (s'habiller, se déshabiller, mettre et retirer les chaussons...)

L'apprentissage de la propreté est réalisé par le parent dans un premier temps et une fois acquis, suivi par le professionnel au sein de la structure.

Les WC ne doivent être proposés que lorsque l'enfant a acquis une maturité physiologique, neurologique, musculaire (maîtrise des sphincters) : grandir, se détacher, s'identifier.

Il est important que le retrait de la couche s'effectue en cohérence avec les parents afin d'avoir la même attitude, et que cela se fasse de façon progressive, au rythme de l'enfant.

L'adulte doit, dans sa démarche, être conscient que c'est aussi pour l'enfant l'occasion de jouer sur les limites, l'affectif, et cela afin d'être capable de poser une règle à cet instant.

Se maîtriser, faire tout seul, faire plaisir, autant de pas vers l'autonomie. C'est une période marquée par des moments d'évolution, de régression aussi, qu'il faut savoir accepter, évoquer et reconnaître.

Le professionnel peut être amené à constater diverses anomalies liées au change (érythème fessier, boutons, selles anormales...), et peut conseiller les parents.

L'enfant doit arriver le matin au multi accueil en étant habillé pour sa journée et la couche propre.

Un espace de change est mis à la disposition des familles sur chacun des groupes si besoin.

VIII. LE SOMMEIL.

Le sommeil est une étape importante. En effet, c'est un besoin physiologique nécessaire à l'équilibre de l'enfant et qui permet la libération de l'hormone de croissance. C'est un moment qui peut être difficile car s'abandonner au sommeil à la crèche représente une seconde séparation et peut être source d'anxiété pour l'enfant. D'où l'importance de bien préparer ce moment.

A. Le groupe des bébés et des moyens.

Les enfants sont couchés en fonction de leur rythme biologique. A cet âge, bien souvent, les enfants ont besoin de plusieurs siestes par jour. Lorsque l'enfant montre des signes de fatigue, le professionnel le prépare pour aller dormir.

Nous disposons de babyphones qui sont installés dans chacun des dortoirs. L'équipe référente vérifie fréquemment la qualité du sommeil de l'enfant grâce à un tableau de surveillance journalier de sieste accroché sur chaque porte extérieure de dortoir.

Pour les enfants qui n'ont pas dormi le matin, la sieste vient après le repas.

Un membre de l'équipe reste dans le dortoir le temps de l'endormissement et jusqu'à 14h30 sur le groupe des moyens

Les enfants ne sont pas réveillés, ils se réveillent à leur rythme et peuvent être recouchés après le goûter s'ils en manifestent le besoin.

Pour que l'enfant ait un repère, sa place est fixe dans le dortoir et il se couche toujours dans le même lit avec son doudou et/ou sa sucette.

Une gigoteuse appartenant à l'enfant sera demandée dès l'arrivée au multi accueil et devra être récupérée afin d'être nettoyée périodiquement par la famille. Celle-ci doit être adaptée à la saison.

B. Le groupe des grands.

Après le repas, c'est le moment du déshabillage en petits groupes pour favoriser le calme et être disposé à aller dormir. Là aussi, nous sollicitons l'enfant à se déshabiller seul, en lui apportant notre aide si nécessaire, afin d'encourager son autonomie.

Un adulte les accompagne pour l'endormissement. Il verbalise le moment d'aller à la sieste

L'enfant dort toujours dans le même lit avec son « doudou » et/ou sa sucette s'il en possède et dans le même dortoir.

Le professionnel reste tout le temps de l'endormissement auprès des enfants et ce jusqu'à 14h30, il représente un repère affectif sécurisant. Il y a également un babyphone dans chaque dortoir qui émet une musique douce qui trace le rituel d'endormissement. et un tableau de surveillance de sieste journalier est accroché sur chaque porte extérieure de dortoir.

Dans la section des grands, le temps de la sieste est prévu après le repas. Cependant, si un enfant manifeste des signes de fatigue dans la matinée, afin de respecter son rythme, il peut être couché dans 1 lit à barreau.

A 15h15 l'ensemble des enfants sont réveillés afin de pouvoir commencer à goûter.

Selon la saison nous proposons aux plus grands de dormir avec une couverture fournie par la famille qui sera également récupérée de façon périodique pour être lavée par les parents.

✓ **La journée type pour le groupe des bébés et des moyens.**

7h30 8h30	L'Accueil de tous les enfants se fait au rez-de-chaussée avec deux professionnelles. Les enfants sont accueillis en priorité par la professionnelle qui va s'occuper du groupe du jour pendant que l'autre professionnelle leur propose des jeux libres en surveillance. Proposition des premières siestes de la matinée
9h00	Séparation des sections, les bébés vont à l'étage
9h15	Les enfants et les professionnelles commencent à ranger la salle de vie des moyens.
9h30 - 9h45	Temps des chansons : une fois que tous les enfants sont présents une professionnelle commence par la même chanson pour se dire bonjour et présente tous les enfants et les adultes du groupe, puis d'autres comptines sont chantées. On termine en présentant l'activité du matin chez les moyens.
9h45 - 10h15	Changes et couchers selon l'heure du réveil ou de l'arrivée. Pause hydratation proposée
10h15 - 11h15	Début des jeux libres ou activités dirigées pour les plus grands avec un petit groupe de 5 enfants maximum pendant que les autres sortent dans le jardin quand le temps le permet et inversement.
11h30 - 12h15	Nettoyage des mains aux gants. Chez les moyens, chaque table se compose de 4 à 5 enfants avec une professionnelle. Chez les bébés l'heure du repas se fixe en fonction de la sieste ou du biberon. Sur ce groupe, ils prennent les repas dans un transat ou dans une chaise haute en fonction de leur âge et le biberon dans les bras.
12h15 - 12h30	Jeux libres dans la salle de vie.
12h30	Temps de change et préparation pour la sieste. Départ des enfants à mi-temps.
12h45 - 13h15	Sieste des enfants.

14H - 15H30	Réveils échelonnés de la sieste, les enfants sont changés et des jeux libres leurs sont proposés.
15h30	Goûter, même configuration qu'au repas de 11h30.
16h	Premier départ des enfants, accueil des familles. Pour ceux qui restent, activités libres dans la salle de vie ou au jardin et change de l'enfant en fonction des besoins.
18h30	Fermeture de la structure.

✓ **La journée type du groupe des grands.**

7h30 - 9h30	Début des accueils. Les enfants sont accueillis par une professionnelle pendant que l'autre professionnelle leur propose des jeux libres sous surveillance.
9h20	Temps de rangement des jeux dans la salle de vie par les professionnelles et les enfants. Séparation des 2 groupes de 16 dans leur section
9h30	Temps des chansons : une fois que tous les enfants sont présents, une professionnelle commence par la même chanson pour se dire bonjour et présente tous les enfants et les adultes du groupe, puis d'autres comptines sont chantées. On termine en présentant les activités du matin.
9h50	Temps de change par petit groupes de 3 enfants maximum. Pause hydratation proposée
10h15	Début des activités encadrées avec un groupe de 8 enfants maximum et la professionnelle référente pendant que les autres enfants sortent dans le jardin quand le temps le permet et inversement ou jouent en jeux libres (dinette, voitures, poupées, jeux d'encastrement, animaux ...).
11h	Arrêt des activités et passage aux toilettes si nécessaire pour les enfants ayant acquis la propreté + Jeux libres pour les autres enfants Temps calme avec chansons et histoires.
11h20 11h30	Lavage des mains au lavabo. Tous les repas sont pris en même temps. Les enfants sont répartis par groupe et par table. Chaque table se compose de 4 enfants maximum avec la professionnelle en charge du groupe. La table est fixe mais les places restent au choix des enfants.
11h40	Début du repas.
12h15	Temps de jeux libres.
12h30 - 13h00	Départ des enfants à mi-temps. Temps de change et préparation pour la sieste (2 professionnelles restent en permanence dans la salle de change et 2 autres en surveillance sur les groupes d'enfants en section)
13h15	Tous les enfants sont dans leurs dortoirs. Une professionnelle reste tout le long de l'endormissement en surveillance jusqu'à 14h30.
14h30	Réveil échelonné selon le sommeil de l'enfant.

	Les enfants sont changés et des jeux libres leurs sont proposés sous la surveillance d'une professionnelle.
15h15	Réveil des derniers enfants.
15h30	Goûter.
16h	Premiers départs des enfants, accueil des familles. Pour ceux qui restent, activités libres dans la salle de vie ou au jardin et change en fonction des besoins.
18h30	Fermeture de la structure.

IX. PARTICIPATION DES FAMILLES AUX TEMPS FORTS.

Des manifestations sont organisées avec les parents : Noël, Carnaval, fête de fin d'année en juin.

Parents et professionnels se retrouvent avec les enfants, partagent un moment convivial où chacun peut prendre une place. L'objectif est de créer du lien social entre les familles et de favoriser les échanges avec l'équipe.

Ce sont des moments riches d'émotions vécus et partagés par les enfants en présence des adultes qui les accompagnent au quotidien, mais aussi de beaux souvenirs.

X. CONCLUSION.

Ce projet pédagogique permet de fixer les aspects importants dans nos pratiques. Il est utilisé comme document de présentation de notre travail d'équipe à chaque nouvel employé ou stagiaire et proposé à la lecture aux familles.

Il peut être évalué chaque année car le domaine de la Petite Enfance est en constante évolution .et l'équipe s'inscrit dans une volonté de fournir un travail d'unité et de qualité dans l'accueil du jeune enfant et de sa famille.

XI LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT.

Dix grands principes pour grandir en toute confiance.

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.